

# Fiche de données de sécurité

## ATTRACTIF N°2 GOUSSE

### RUBRIQUE 1 : Identification du mélange et de la société

#### 1.1 Identificateur de produit

Désignation du mélange : **ATTRACTIF N°2 GOUSSE**  
N° UFI : J500-50XG-N000-GR1V

#### 1.2 Utilisations identifiées du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées : Médiateur chimique à usage professionnel, attractant par diffusion passive  
Utilisations déconseillées : -

#### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Non du fournisseur : AGRIODOR  
6 rue Pierre Joseph Colin, 35000 Rennes, France  
Téléphone : +33 6 65 55 06 06  
Email : contact@agriodor.com

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Agriodor : +33 6 65 55 06 06 (de 8h00 à 17h00 les jours ouvrés)  
France +33 (0)1 45 42 59 59 (ORFILA 7j/7, 24h/24)

### RUBRIQUE 2 : Identification des dangers

#### 2.1 Classification du mélange

Flam. Liq. 3	Liquide inflammable, catégorie 3
Skin Irrit. 2	Irritation cutanée, catégorie 2
Skin sens. 1	Sensibilisation cutanée, catégorie 1
Aquatic Chronic 2	Danger pour le milieu aquatique - Danger chronique, catégorie 2

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogramme :



Mention d'avertissement : Attention

Mentions de dangers : H226 Liquide et vapeurs inflammables  
H315 Provoque une irritation cutanée  
H317 Peut provoquer une allergie cutanée  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Dangers supplémentaires : EUH401 Respectez les instructions d'utilisation afin d'éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

*Suite page 2/10*

# Fiche de données de sécurité

## ATTRACTIF N°2 GOUSSE

Page 2/10 - Date : 11/02/22 - Version : 2.0\_FR

Conseils de prudence : P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nue et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection.  
P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.  
P391 Recueillir le produit répandu.  
P501 Éliminer le contenu/récipient par un service de collecte spécifique.

### 2.3 Autres dangers

Le mélange ne répond pas aux critères applicables aux mélanges PBT ou vPvB.

## RUBRIQUE 3 : Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substance

Ce produit est un mélange.

### 3.2 Mélange

Nom	N° de CAS	N° CE	Classification	% composition
Cis-3-hexenyl acétate	3681-71-8	222-960-1	Flam. Liq. 3 H226	10 < C < 20
Ocimène	13877-91-3	237-641-2	Flam. Liq. 3 H226 Self-heating 2 H252 Skin Irrit. 2 H315 Asp. Tox 1 H304 Aquatic acute 1 H400 Aquatic chronic 2 H411	1 < C < 10
R-(+) Limonène	5989-27-5	227-813-5	Flam. Liq. 3 H226 Skin Irrit. 2 H315 Skin sens. 1 H317 Asp. Tox 1 H304 Aquatic Acute 1, H400 (M=1) Aquatic chronic 1, H410 (M=1)	0.1 < C < 10
b-Caryophyllène	87-44-5	201-746-1	Skin sens 1B, H317 Asp Tox 1, H304	0.1 < C < 10
Linalool	78-70-6	201-134-4	Skin Irrit. 2 H315 Eye Irrit. 2 H319 Skin sens. 1 H317	0.1 < C < 10

Pour le texte intégral des phrases H mentionnées dans cette rubrique, voir Rubrique 16.

# Fiche de données de sécurité

## ATTRACTIF N°2 GOUSSE

### RUBRIQUE 4 : Premiers secours

#### 4.1 Description des mesures de premiers secours

Informations générales :	Si les symptômes persistent ou en cas de malaise, consulter un médecin et lui présenter l'étiquette et/ou la fiche de données de sécurité.
Après inhalation :	Transporter à l'air frais et la maintenir dans une position confortable.
Après contact avec la peau :	Laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. Bien rincer. Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit et les laver avant réutilisation.
Après contact avec les yeux :	Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer en écartant bien les paupières.
Après ingestion :	Rincer la bouche à l'eau. NE PAS faire vomir.

#### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Après contact avec la peau :	Réaction allergique : rougeur, gonflement, démangeaisons Irritation, rougeur, éruption cutanée.
------------------------------	--

#### 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

### RUBRIQUE 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : eau avec additif, mousse résistante aux alcools, dioxyde de carbone ou agent sec pour l'extinction.

Moyens d'extinction inappropriés : jet d'eau.

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas de feu : ne pas respirer les fumées.

Les produits de décomposition peuvent inclure du monoxyde et du dioxyde de carbone.

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Enlever les sources d'ignition (cigarette, étincelles...).

Porter un appareil respiratoire autonome. Ne pas respirer les vapeurs.

Porter des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Retirer le contenant de la zone d'incendie si possible et sans risque. Refroidir les contenants proches des flammes pour éviter une augmentation de la pression qui peut conduire à une rupture.

Peut former des mélanges vapeur-air inflammables / explosifs. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air.

Éviter que les effluents de lutte contre l'incendie ne pénètrent dans les égouts ou les cours d'eau.

# Fiche de données de sécurité

## ATTRACTIF N°2 GOUSSE

### RUBRIQUE 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter des équipements de protection individuelle conformément à la Rubrique 8.

Eviter le contact avec les yeux et la peau. Ne pas inhaler les vapeurs.

Se laver les mains soigneusement après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Ne pas respirer les vapeurs. S'assurer que la ventilation est adéquate.

Éliminer toutes les sources d'ignition (chaleur, flammes nues, étincelles). Ne pas fumer. Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

Délimiter la zone contaminée avec des panneaux et empêchez l'accès au personnel non autorisé.

#### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration du produit dans les égouts / eaux de surface / eaux souterraines.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Contenir le déversement en utilisant un matériau absorbant non combustible et neutre tel que sable, la terre, la terre de diatomées, la vermiculite. Balayer ou utiliser une pelle en évitant les étincelles.

Placer dans un contenant scellé et éliminer conformément aux réglementations locales.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir Rubriques 7, 8, 12 et 13.

### RUBRIQUE 7 : Manipulation et stockage

#### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Porter des équipements de protection individuelle conformément à la Rubrique 8.

Eviter le contact avec les yeux et la peau. Éviter de respirer les vapeurs. S'assurer que la ventilation est adéquate.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre au sol et former des mélanges explosifs avec l'air. Empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air.

Utiliser des outils ne produisant pas d'étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation de ce produit.

Se laver les mains après manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans le contenant d'origine étiqueté et hermétiquement fermé. Conserver dans un endroit frais et bien ventilé (< 25 °C) à l'écart de la lumière directe du soleil. Protéger du gel. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Emballage recommandé : même type que l'emballage d'origine.

Emballage inapproprié : non identifié.

# Fiche de données de sécurité

## ATTRACTIF N°2 GOUSSE

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir Rubrique 1.2.

## RUBRIQUE 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

Aucune limite de l'Union Européenne et nationale d'exposition professionnelle identifiée en France pour les substances dans ce mélange.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

#### 8.2.1 Contrôles techniques appropriés

Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène et de sécurité. Se laver les mains avant les pauses et après le travail.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle :

Protection des yeux/du visage : Pour de bonnes pratiques d'hygiène, il est recommandé de porter des lunettes de protection (EN 166).

Protection des mains : Porter des gants de protection (néoprène, caoutchouc butyle). Les gants de protection sélectionnés doivent être approuvés selon les normes gouvernementales appropriées telles que EN 374.

Protection de la peau et du corps : Vêtements de protection recommandés (résistant au feu).

Protection respiratoire : Aucune protection respiratoire normalement requise. Ventilation suffisante pour éviter l'accumulation des vapeurs. Porter un équipement respiratoire en cas d'utilisation intensive ou d'utilisation dans des espaces confinés.

Risques thermiques : Voir Rubriques 6 et 7.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation. Eviter le contact avec la peau et les yeux. Se laver les mains après manipulation.  
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts et les systèmes de drainage menant aux cours d'eau.

Voir rubriques 6 et 7.

## RUBRIQUE 9 : Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique :	Solide
Couleur :	Transparente
Odeur :	Florale
Point de fusion/point de congélation :	Aucune donnée disponible
Point d'ébullition et intervalle d'ébullition :	Aucune donnée disponible
Inflammabilité :	Inflammable sur la base du point éclair
Limites inférieure et supérieure d'explosion :	Aucune donnée disponible

Suite page 6/10

# Fiche de données de sécurité

## ATTRACTIF N°2 GOUSSE

Page 6/10 - Date : 11/02/22 - Version : 2.0\_FR

Point éclair :	59°C à 101,3 kPa
Température d'auto-inflammabilité :	Aucune donnée disponible
Température de décomposition :	Aucune donnée disponible
pH :	Aucune donnée disponible
Viscosité cinématique :	1,421 mm <sup>2</sup> .s <sup>-1</sup> à 25°C
Solubilité :	Aucune donnée disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau) :	Non applicable
Pression de vapeur :	Non applicable
Densité relative :	Aucune donnée disponible
Densité de vapeur relative :	Aucune donnée disponible
Caractéristiques des particules	Non applicable

### 9.2 Autres informations

Viscosité dynamique 1,228 mPa.s à 25°C  
Masse volumique 0,8641 g.cm<sup>-3</sup> à 25°C

## RUBRIQUE 10 : Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Dans les utilisations prévues à la rubrique 7, les conditions normales de manipulation et de stockage, pas de réaction dangereuse.

### 10.2 Stabilité chimique

Considéré comme stable dans les conditions normales de manipulation et de stockage recommandées à la rubrique 7.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées à la rubrique 7, aucune réaction dangereuse.

### 10.4 Conditions à éviter

Tout appareil susceptible de produire une flamme ou susceptible de chauffer à haute température une surface métallique (brûleurs, arcs électriques, fours, etc.) doit être banni des locaux. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des frottements, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.

### 10.5 Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Dans les conditions de manipulation et de stockage recommandées à la rubrique 7, pas de décomposition dangereuse des produits. Voir la rubrique 5 pour les produits de combustion.

# Fiche de données de sécurité

## ATTRACTIF N°2 GOUSSE

### RUBRIQUE 11 : Informations toxicologiques

#### 11.1 Information sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) N° 1272/2008

- Toxicité aiguë  
Aucune donnée d'essai expérimentale disponible pour le mélange.  
Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Corrosion cutanée/irritation cutanée  
Aucune donnée d'essai expérimentale disponible pour le mélange.  
Le produit provoque une irritation cutanée.
- Lésions oculaires graves/irritation oculaire  
Aucune donnée d'essai expérimentale disponible pour le mélange.
- Sensibilisation respiratoire ou cutanée  
Aucune donnée d'essai expérimentale disponible pour le mélange.  
Le produit peut provoquer une allergie cutanée.
- Mutagénicité sur les cellules germinales  
Aucune preuve d'effets mutagènes. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Carcinogénicité  
Aucune preuve d'effets cancérogènes. Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction  
Aucune preuve d'effets sur la reproduction.
- STOT exposition unique  
Aucune donnée disponible.
- STOT exposition répétée  
Aucune donnée disponible.
- Danger par aspiration  
Aucune donnée disponible.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

- Propriétés perturbant le système endocrinien  
Aucune donnée disponible.
-

# Fiche de données de sécurité

## ATTRACTIF N°2 GOUSSE

### RUBRIQUE 12 : Informations écologiques

#### 12.1 Toxicité

Aucune donnée d'essai expérimentale disponible pour le mélange. Sur la base des données disponibles, le produit est toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme.

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

Aucune donnée d'essai expérimentale disponible pour le mélange.

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée d'essai expérimentale disponible pour le mélange.

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Non applicable aux mélanges.

#### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Non applicable aux mélanges. Les composants ne remplissent pas les critères.

#### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

#### 12.7 Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible

### RUBRIQUE 13 : Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Emballage non utilisé : Éliminer conformément aux réglementations locales pour les déchets dangereux. Ne pas rejeter le produit dans les égouts et les systèmes de drainage menant aux cours d'eau.

Emballage contaminé : Les déchets et les emballages contaminés doivent être éliminés conformément aux réglementations locales pour les déchets dangereux. Réemploi de l'emballage interdit.

### RUBRIQUE 14 : Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR : 1193

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

LIQUIDE INFLAMMABLE N.S.A (CONTIENT CIS-3-HEXENYL ACETATE, OCIMENE ET R-(+) LIMONENE)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport



# Fiche de données de sécurité

## ATTRACTIF N°2 GOUSSE

Page 9/10 - Date : 11/02/22 - Version : 2.0\_FR

ADR : 3

Etiquette :



### 14.4 Groupe d'emballage

III

### 14.5 Dangers pour l'environnement

Polluant marin

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transporter toujours dans des conteneurs fermés, verticaux et sécurisés.

### 14.7 ADR

- Code de classification : F1
- Dispositions spéciales : 274, 601
- Quantités limitées : 5 L
- Instructions d'emballage : P001, IBC03, LP01, R001
- Mixed packing provisions : MP19
- Restriction pour les tunnels : 3 (D/E)
- Dispositions spéciales au transport – emballage : V12
- Dispositions spéciales au transport – opération : S2
- Code de danger : 30

### 14.8 Transport en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable

## RUBRIQUE 15 : Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Cette fiche de données de sécurité est fournie conformément au règlement REACH tel que modifié par le règlement (UE) 2015/830.

Règlement (UE) n° 1107/2009 du Parlement européen et du Conseil du 21 octobre 2009 concernant la mise sur le marché des produits phytopharmaceutiques

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16 : Autres informations

Explications des abréviations :

# Fiche de données de sécurité

## ATTRACTIF N°2 GOUSSE

Page 10/10 - Date : 11/02/22 - Version : 2.0\_FR

---

PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique  
vPvB: très Persistent et très Bioaccumulable  
Skin Irrit. : irritation cutanée  
Eye Irrit. : irritation oculaire  
Skin sens. : sensibilisation cutanée  
Asp. Tox : toxicité pas aspiration  
Flam. Liq. : liquide inflammable  
Self-heating : Matière auto-échauffante  
Aquatic chronic : toxicité chronique  
Aquatic acute : toxicité aquatique aiguë

### Texte complet des mentions de danger H :

- H226 Liquide et vapeurs inflammables
- H252 : Matière auto-échauffante en grandes quantités ; peut s'enflammer
- H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
- H315 Provoque une irritation cutanée
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

Calcul basé sur les dangers des composants connus. Principales sources de données : FDS des fournisseurs.

Cette fiche de données de sécurité est établie conformément au règlement (CE) n° 453/2010 et (CE) No 2020/878.

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont données de bonne foi et basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date d'édition. Le produit ne doit pas être utilisé à d'autres usages que ceux spécifiés en rubrique 1.2. Il est toujours de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour répondre aux exigences des lois et réglementations locales. Les informations données dans la présente fiche de données de sécurité doivent être considérées comme une description des exigences de sécurité relatives à ce produit et non pas comme une garantie des propriétés de celui-ci. L'énumération des textes législatifs réglementaires et administratifs ne peut être considérée comme exhaustive. Il appartient au destinataire du produit de se reporter à l'ensemble des textes officiels concernant l'utilisation, la détention et la manipulation du produit pour lesquelles il est seul responsable.

Version : 1.0\_FR

Fin du document - Nombre de pages : 10

---